

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus.  
1 — 45 — — soir, Omnibus.  
4 — 12 — — Express.  
7 — 18 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

On lit dans le *Moniteur* :

Au moment de quitter le territoire russe, l'empereur Alexandre a signé un décret d'amnistie, en date du 29 mai, qui annule toutes les enquêtes pendantes relatives aux événements dont la Pologne a été le théâtre en 1865. L'amnistie s'étend aux personnes éloignées de leurs domiciles et internées en Russie par mesure administrative de sûreté. Il leur est permis à toutes de rentrer en Pologne.

Le *Nord-Post*, de Saint-Petersbourg, du 2 juin, publie un ukase en date du 29 mai portant que toutes les procédures politiques encore pendantes relatives aux dernières révoltes sont anéanties, et qu'une amnistie est accordée aux personnes impliquées dans ces révoltes, à l'exception des personnes accusées de crimes ordinaires.

Il ne sera pas intenté de nouveaux procès à l'occasion de ces révoltes.

Les Polonais internés en Russie et dont la conduite a été satisfaisante seront autorisés à retourner dans leurs pays. Les ecclésiastiques polonais sont également autorisés à rentrer.

Les habitants des provinces occidentales qui ont été éloignés de leur patrie par mesure administrative, et qui peuvent produire des certificats satisfaisants, pourront aller s'établir en Pologne. Les ecclésiastiques de ces provinces auront besoin d'une autorisation du lieutenant de l'empereur en Pologne.

**LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.**

(Suite.)

Quand la construction fut terminée, Faustin fut chargé par le colonel d'y grouper des animaux de divers pays et de diverses familles. Il s'acquitta de cette mission avec un soin d'artiste; mais, par un amour-propre de collectionneur, bien légitime, Faustin ne voulut laisser voir toutes ces merveilles que lorsqu'elles seraient complètement classées et groupées.

La vue de ce petit Muséum fut donc interdite à tous les regards. Les fenêtres de la galerie restaient rigoureusement fermées, les stores étaient baissés, et Faustin et le colonel avaient seuls la clé de cette pièce mystérieuse.

Enfin, un jour que quelques voisins de campagne se trouvaient chez le colonel, pendant que l'amoureux M. Despinois regardait Coraly et se sentait attiré irrésistiblement par la magie de ses beaux yeux, le colonel prit la parole.

— Mesdames et Messieurs, dit-il, l'ouverture so-

On écrit de Florence :

Voici les bases principales de la convention relative au patrimoine ecclésiastique, présentée le 3 juin par M. Ferrara à la Chambre des députés.

MM. Erlanger et C<sup>e</sup> constitueront, dans le délai d'un mois après l'approbation du présent traité, une société anonyme pour le recouvrement de la taxe dont il est question dans le projet présenté le 14 mai à la Chambre par le ministre des finances.

La société prélèvera un droit de commission de 3 0/0 sur le montant de cette taxe, moyennant quoi elle mettra à la disposition immédiate du Trésor la totalité de la taxe à recouvrer.

Le gouvernement créera autant d'obligations de 500 francs au porteur qu'il en faudra pour que l'effectif de l'émission soit égal au montant de la taxe. Ces obligations porteront 50 coupons semestriels de 17 francs 50 centimes chacun.

La convention établit les conditions pour l'émission des obligations relatives aux versements et aux remboursements.

Ladite société sera formée sous la dénomination de : *Banque foncière d'Italie*. Son capital social sera de 50 millions, divisés en cent mille actions de 500 francs. Elle pourra s'adjoindre d'autres maisons, en les admettant à la présente convention.

Le tiers de l'affaire dont il s'agit dans le présent traité est réservé au gouvernement, qui le répartira entre diverses maisons et institutions de crédit dont la solvabilité est notoire.

Une dépêche de Florence, du 4 juin, donne ce nouveau détail :

La convention avec le gouvernement italien est signée par MM. Emile Erlanger et C<sup>e</sup>, de Paris; F.-J. Henry Schroder, de Londres; d'Erlanger et fils, de Francfort. Le concours de plusieurs autres importantes maisons est assuré à cette combinaison, en outre du tiers réservé à l'élément italien.

On lit dans le *Journal de Paris* :

D'après nos informations, M. le marquis Pes de Villamarina aurait eu plusieurs entrevues avec le cardinal Antonelli. Sa mission, tout officieuse, avait pour but d'obtenir du gouvernement pontifical qu'il consentît à laisser occuper les provinces du Saint-Siège par les troupes italiennes, qui se seraient chargées d'éteindre le brigandage et de préserver le pouvoir temporel de toute tentative du parti d'action. Cette proposition, qui était, dit-on, fortement appuyée par M. de Sartiges, aurait été repoussée par le cardinal Antonelli.

Le 3 juin, le pape a tenu au Vatican un consistoire public, auquel assistaient vingt évêques déjà arrivés à Rome. L'avocat du consistoire, M. Marsigli, a plaidé la cause de la canonisation des martyrs Josaphat, Polonais; de Pierre d'Arbues, instituteur espagnol, et des dix-neuf martyrs de Gorcum.

L'*Indépendance belge* a reçu de Berlin le télégramme suivant :

« Les gouvernements de Belgique et d'Italie ont résolu de concentrer à Berlin leur représentation diplomatique près la Confédération

du Nord. L'Italie conservera un représentant à Hambourg. »

L'*Indépendance belge* publie un télégramme de Berlin, en date du 2 juin, annonçant qu'il sera tenu prochainement une conférence de ministres allemands à l'effet de préparer les bases de la reconstruction du Zollverein. Les ministres de Bavière, de Wurtemberg, de Bade et de Hesse-Darmstadt participeraient à ces conférences, dont les travaux seraient destinés à servir de guide aux hommes spéciaux qui seront chargés plus tard de régler définitivement la question douanière.

Un autre télégramme dit que la conférence susmentionnée sera tenue lundi. M. de Bismarck y assistera. Il ne partira que mardi soir pour Paris.

Il est défendu de vendre, dans le royaume de Prusse, les portraits des membres de la famille royale de Hanovre.

Dans une entrevue que le duc de Gramont a eue vendredi avec le baron de Beust, l'ambassadeur français a fait connaître au chef du cabinet autrichien que le cabinet des Tuileries, en présence des observations présentées par l'Autriche et l'Angleterre, en ce qui touche l'application du suffrage universel à Candie, avait modifié son projet, et qu'il proposait aujourd'hui de faire ouvrir au plus tôt sur l'île une enquête analogue à celle qui dans le temps eut lieu dans le Libanon. La Porte-Ottomane déléguerait à cette enquête un commissaire qui serait adjoint aux commissaires des autres puissances.

On assure que M. de Beust s'est déclaré

lennelle du Muséum d'histoire naturelle, dont nous avons nommé M. Faustin directeur et commandant, taire.

On battit des mains et l'on se donna rendez-vous pour le lendemain matin.

**XIII. — UN TIGRE QUI FLANE.**

Dès que les visiteurs furent partis, Stella courut chez Yolande, pour la prévenir de l'inauguration du petit Muséum.

Les deux amies étaient ensemble depuis quelques instants, lorsqu'elles entendirent des pas dans le vestibule, où aucun domestique ne se trouvait dans le moment. Les pas se rapprochèrent du salon où cauaient les deux jeunes filles; on entrebâilla la porte et une tête de femme, brune, accentuée, ornée des broussailles de cheveux noirs, s'avança curieusement.

Stella ne put réprimer un tressaillement en voyant deux grands yeux fixes, presque magnétiques, qui la regardaient et semblaient deux charbons ardents.

Mais les deux yeux se tournèrent du côté d'Yolande; alors tout le visage s'illumina, et la personne tout entière s'avança dans le salon.

— Comment, c'est vous, ma brave Jeanne! dit Yolande.

— Pardon, excuse, ma bonne demoiselle, répondit Jeanne; je vous dirai tout ce que j'ai sur le cœur; mais j'ai voulu vous dire un petit bonjour en passant.

— Par quel hasard êtes-vous à Enghien?

— C'est une idée qui m'a pris comme ça... Nous sommes venus tous les deux.

— Vous voulez dire toutes les deux: votre mère et vous.

— Non, tous les deux: mon tigre et moi.

— Votre tigre? s'écria Stella.

— Cela fait frémir, n'est-ce pas? reprit Yolande. Croirais-tu que ma brave Jeanne est dompteuse de bêtes féroces!

— Oh! la malheureuse! dit Stella. Mais, demanda-t-elle à Jeanne, par quel miracle êtes-vous parvenue?...

— Oh! il n'y a pas de miracle, ma belle demoiselle, quoique depuis ce temps-là Mme Ramichat ne m'appelle plus que Jeanne la sorcière. On est dans la misère; on a plus de cœur que de pain; il survient quelqu'un qui vous dit: « Mets la main dans la gueule d'un tigre ou d'un lion; s'il ne te la coupe

pas, tu la retireras pleine de pièces de cent sous... Dame, on hésite... mais on regarde sa pauvre mère qui est près de mourir de faim... ça vous remonte, ça vous donne de la force; alors on cherche un peu de feu dans son cœur pour allumer ses yeux et magnétiser les bêtes féroces. Il n'y a pas plus de sorcellerie que ça.

— Il y a tout simplement, s'écria Stella, la grande sorcellerie du cœur, à laquelle rien ne résiste, pas même les tigres.

— Mais, comment se fait-il, Jeanne, dit Yolande, que vous ayez quitté le Cirque?

— Ah! Mam'selle, répondit Jeanne en soupirant, on ne veut plus de nous au Cirque, nous ne faisons plus recette. C'est égal, jamais rien ne vaudra nos superbes rugissements qui faisaient craquer toute la salle.

Maintenant me voilà en tournée dans les environs de Paris.

J'ai laissé, pour quelques jours, mes pensionnaires à mon parrain le loup garou, je n'ai fait voyager que mon tigre. On a placé sa cage de fer dans une longue voiture, bien solide, qui a suivi la nôtre. Nous avons fait stationner les deux voitures aussi loin que possible des habitations, dans un site

parfaitement d'accord avec ce projet, et que déjà l'internonce d'Autriche à Constantinople a reçu l'ordre d'appuyer le projet en question auprès de la Porte.

On assure que l'Autriche réorganise son administration militaire dans le Tyrol.

On lit dans le *Messenger franco-américain* : Pendant que le général Escobedo poursuivait ses opérations contre Queretaro, les forces libérales du Sud se concentraient dans la vallée de Mexico.

A la date du 28 avril, les batteries de siège construites par Diaz étaient sur le point d'ouvrir le feu contre la ville. Les impérialistes, commandés par Marquez, comptaient 4,500 hommes.

Il est exact que plusieurs dames de Mexico, et notamment la femme d'un aide-de-camp de Maximilien, se sont rendues au quartier-général de Diaz pour faire appel à son humanité en faveur des impérialistes. Le général républicain, accédant à leur requête, a permis le licenciement du corps austro-belge, et a promis de protéger la vie de ses membres; mais en ce qui concerne Maximilien, il a déclaré n'avoir pas l'autorité nécessaire pour l'amnistier. Ce soin appartient exclusivement au président Juarez. A la suite de cette entrevue, le corps austro-belge, qui faisait partie de la garnison de Mexico, a été licencié et placé sous la protection du consul et du drapeau de la Prusse.

Il paraît que Marquez, à son arrivée à Mexico, après sa défaite de Puebla, a réuni un conseil de guerre composé des généraux Vidaurri, ministre de la guerre; Tabera, lieutenant de Marquez; O'toran et Orribuela, et du président du conseil des ministres, M. Lacunza. Après de longues délibérations, il aurait été admis que la défense de Mexico présente des difficultés considérables, et que le seul moyen de sauver la vie des chefs impérialistes était de capituler promptement. Mais M. Lacunza s'est opposé à une reddition, en disant qu'il n'était pas possible d'abandonner Maximilien au moment où il se défendait en désespéré à Queretaro. Les paroles de M. Lacunza montrent que la chute de cette dernière ville serait bien, comme nous l'avons toujours cru, le signal de la cessation définitive des hostilités et du rétablissement du gouvernement de Juarez à Mexico.

Ajoutons ici que l'exécution d'un certain nombre de prisonniers impérialistes capturés à Puebla par les troupes libérales n'a nullement été autorisée par le général Porfirio Diaz, représentant de Juarez dans le sud du Mexique. C'est le général Diego Alvarez qui, au moment d'attaquer une *cuadra*, ou pâté de maisons, défendue avec acharnement par les impérialistes, a ordonné que, la position remportée, les hommes pris les armes à la

main fussent fusillés. Aussitôt que le général Diaz eut connaissance de cet ordre, il le contremanda; il permit ensuite aux prisonniers de choisir la ville où ils préféreraient être internés. C'est ainsi que le général Noviega, qui commandait la garnison impérialiste de Puebla, vit tranquillement aujourd'hui à Orizaba, bien que cette ville soit occupée par les libéraux.

Dans la séance du 3 juin, à la Chambre des communes, lord Stanley, répondant à M. Butler, dit n'avoir reçu aucune information officielle relativement à la prise ou à la mort de l'empereur Maximilien. Il craint que les dépêches adressées au Foreign-Office n'aient été interceptées.

Répondant à M. Layard, il dit que le gouvernement a ordonné au consul d'Angleterre à Bucharest de protester contre la persécution des juifs.

Répondant à M. Griffith, lord Stanley déclare que l'Angleterre n'a adhéré à aucune note que les grandes puissances auraient adressée à la Porte concernant la Crète.

On écrit de Paris, le 3 juin, au *Phare de la Loire* :

Il n'est question aujourd'hui dans Paris que de la grande fête hippique qui a rempli la journée d'hier. Le programme des courses de l'hippodrome de Longchamps portait le grand prix de 100,000 fr., et l'on savait que toutes les têtes couronnées présentes à Paris devaient assister à cette lutte. Le temps ayant été beau toute la matinée, le bois de Boulogne a été envahi dès midi par une foule immense, innombrable, telle que je n'en ai jamais vu autant pour ma part, même à Epsom le jour du Derby.

A deux heures, toutes les avenues aboutissant à l'hippodrome et la pelouse du champ de courses étaient littéralement couvertes d'équipages, de fiacres, de tapissières, de véhicules de toute sorte. Les chevaux ne trottaient plus, ils allaient au pas et s'arrêtaient à chaque instant. Quant aux piétons, ils s'entassaient sur les trottoirs et se pressaient dans le labyrinthe des voitures, au risque d'être écrasés; c'était une cohue sans pareille, et c'est miracle qu'aucun accident grave ne se soit produit.

Tous les souverains sont arrivés séparément, chacun avec sa suite et sans escorte. Quand ils ont été réunis, on a vu à la fois dans la tribune impériale : le czar et ses deux fils, le roi et la reine des Belges, le duc de Leuchtenberg, le prince royal et la princesse de Prusse, la princesse Mathilde et l'Empereur; l'Impératrice et le Prince impérial manquaient seuls à l'appel. Les courses ont commencé tard et se sont prolongées outre mesure à cause de la difficulté qu'éprouvait la police à faire évacuer la piste avant et après

chaque épreuve. Le prix d'Armenonville a été gagné par *Iris*, au major Fridolin; celui de Pavillons, par *Ruy Blas*, à M. André; celui de l'Eté, par *Tourlourou*, au baron de Nexon, et celui de la ville de Paris, par l'*Escorial*, à M. Schickler. Mais ce n'étaient là que de petites parties auxquelles le public ne prêtait qu'une attention distraite; il attendait avec impatience les concurrents appelés à disputer le prix de cent mille francs. Ils se sont présentés au nombre de dix dont un anglais, d'*Estournel*, à M. Savile, qui devait, disait-on, triompher aisément, s'il se décidait à marcher ou plutôt à courir droit. Il a couru droit et il n'est arrivé que le troisième, battant d'une tête à peine *Début*, au major Fridolin.

Quant aux deux premières places, elles étaient occupées par *Patricien*, à M. Delamarre, et *Fervacques*, à M. de Montgomery, qui étant arrivés nez à nez ont dû courir une seconde épreuve. Cette fois *Fervacques* a atteint le but le premier, mais devançant son rival d'une demi-tête à peine. Sa victoire a été accueillie par des hurrahs prolongés. La valeur totale du prix était de 146,700 fr.

On évalue à 4 ou 500,000 le nombre des spectateurs présents aux courses d'hier et à 60 millions le chiffre des paris; vous voyez que, sous le rapport de la passion des courses du moins, nous n'avons bientôt plus rien à envier à l'Angleterre.

J'oubliais de vous dire que la recette faite par la Société des courses s'est élevée, dit-on, à 200,000 fr.

Après les courses, le czar et ses fils sont allés à St-Cloud avec l'Empereur, en passant par Suresnes, et ont rendu visite au Prince impérial. Le soir il y a eu grand dîner aux Tuileries.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Le Sénat s'est réuni mardi dans ses bureaux pour nommer deux commissions, l'une chargée d'examiner la loi relative à la naturalisation, et l'autre la loi des conseils municipaux.

— On lit dans la *Patrie* :

Nous croyons savoir que la commission chargée de l'examen du droit de réunion a terminé ses délibérations.

Le conseil d'Etat a déjà reçu le texte des amendements que propose la commission, et ces amendements ne soulèvent absolument que des questions de rédaction.

— On lit dans le même journal :

Les dernières difficultés soulevées au sein de la commission chargée du projet d'organisation de l'armée, et qui ont trait aux réunions périodiques de la garde nationale mobile, n'ont pas été levées.

C'est la Chambre qui décidera entre la commission et le gouvernement. Cet appel à la discussion publique a été accepté d'un commun accord.

— « On a beaucoup remarqué, dit le *Journal de Paris*, que pendant que l'empereur Napoléon III se rendait à la gare du Nord pour recevoir l'empereur de Russie, il a été chaleureusement acclamé sur les boulevards par la foule des spectateurs, et que cette même foule a été infiniment moins bruyante quand l'empereur Napoléon a repassé dans les mêmes endroits, accompagné de l'empereur de Russie. Sur le boulevard des Italiens, il y a eu des cris très-nombreux de *Vive la Pologne!* »

— L'empereur de Russie, après avoir visité mardi Notre-Dame, a voulu s'arrêter au Palais-de-Justice pour visiter la Sainte-Chapelle. On avait ouvert la grande grille du palais, et la voiture, traversant la cour, s'est arrêtée au bas du grand escalier.

Le czar a rapidement monté cet escalier, et s'est dirigé sur la Sainte-Chapelle, au milieu d'une haie de curieux et d'avocats, contenue à peine par quelques sergents de ville et quelques gardes de Paris commandés à la hâte. On n'a su la venue du czar que peu d'instants auparavant.

Le czar s'est rendu ensuite à la Conciergerie pour visiter les cellules occupées autrefois par des personnages fameux.

— Lundi soir, l'empereur Alexandre, après avoir dîné à l'ambassade de Russie, y a reçu tous les Russes qui se trouvent à Paris. Il a parlé à chacun d'eux, et a paru fort satisfait de l'empressement qu'on avait mis à se rendre à cet appel, fait le matin seulement à tous les Russes par une petite circulaire ainsi conçue : « S. M. l'empereur recevra ce soir les Russes, à neuf heures, dans les salons de l'ambassade. »

— Le prince Napoléon est parti de Turin le 31 mai pour Venise, qu'il va visiter pour la première fois. Le roi d'Italie a mis le *Palazzo reale* à sa disposition.

— Le prince Napoléon est arrivé à Venise, le 3 juin, au soir. Son Altesse Impériale a été accueillie par de chaleureuses acclamations.

— On mande de Toulon que Victor-Emmanuel a renoncé à venir à Paris.

L'escadre de la Méditerranée, qui allait partir pour se rendre à Gennes, n'escortera que les fils de Victor-Emmanuel et le prince et la princesse Napoléon.

— Une dépêche télégraphique de Madrid, adressée à la *Patrie*, annonce que la reine d'Espagne se rendra à Paris et partira vers le 20 de ce mois.

— On lit dans le *Journal de Paris* : Nous croyons savoir que le gouvernement de l'Empereur fait des démarches très-actives

champêtre, où nous donnerons quelques représentations.

— Mais pourquoi, demanda Yolande, prendre précisément votre tigre, qui est le plus féroce de tous les animaux ?

— C'est justement pour ça. On croit toujours qu'il va me devorer : ne fut-ce que pour voir cette curiosité-là, ou accourt, et voilà pourquoi, de tous mes pensionnaires, c'est mon tigre qui fait le plus d'argent.

Je reviendrai ensuite à Paris, chercher ses camarades; car on nous a fait espérer un bel engagement pour l'étranger.

— Mais votre mère, dit Yolande, votre pauvre mère, elle doit frémir sans cesse !

— Ah ! ma mère ne peut pas s'habituer au métier, ça lui fait trop de mal de me voir causer avec mes bêtes féroces. C'est pour ça qu'elle ne vient pas avec nous, et qu'on tâche de lui faire des contes, quand on voyage ensemble.

Jeanne allait se retirer, elle était déjà à la porte du salon, mais elle revint sur ses pas et dit à Yolande :

— A propos, Mam'selle, vous m'invitez à votre messe de mariage, n'est-ce pas? car on dit que vous

allez vous marier. Pour que votre prétendu soit digne de vous, il faut que ce soit pour le moins un prince, un millionnaire ou un séraphin.

— Vous le connaissez, dit Yolande, et habitez la même maison que vous, c'est M. Faustin de Noirmont.

— Si je le connais ! s'écria Jeanne, c'est lui qui a pansé ma main blessée, quand mon tigre m'a égratignée. Et c'est là votre prétendu ? En voilà un qui est bien recommandé à la paroisse de Jeanne !

Elle fut interrompue par des aboiements formidables qui retentirent dans le jardin.

— C'est Hercule qui m'a suivie, dit Stella; il aboie sans doute contre une mine qui lui déplaît.

Hercule était un énorme chien de Terre-Neuve, magnifiquement vêtu de poils noirs et blancs. Stella, qui n'aimait pas les esclaves, l'avait affranchi de la chaîne. Il la suivait partout librement, même jusque chez Yolande, car c'était l'ami du petit Ariel; il daignait le regarder avec bienveillance, et souffrait ses folles agaceries, avec le calme de tout ce qui se sent fort et supérieur. Hercule était un chien fidèle comme le chien de saint Roch, comme le chien de Tobie, comme le chien d'Ulysse, et il aimait Stella comme savent aimer les chiens.

La mine qui lui déplaisait et causait sa bruyante colère était celle de Mme Melusine Dumont, la cousine du Poitou, car Mme Dumont arrivait pour le mariage d'Yolande et de Faustin, qui devait avoir lieu au mois d'août. M. de Valleran s'était empressé d'inviter cette bonne cousine aux fêtes d'un mariage qu'elle ne demandait qu'à rompre. Il croyait à ses démonstrations de joie et à sa feinte amitié; il en sera toujours ainsi, jusqu'à ce que M. Babinet ait inventé une nouvelle lunette d'approche pour regarder jusqu'au fond du cœur; mais il préfère lorgner le firmament, et il a raison.

Stella courut sur le perron et appela le terrible Hercule; il s'apaisa à sa voix, et revint à elle, en grognant sourdement.

— Oh ! dit Yolande, le vilain qui aboie ainsi après cette bonne Mme Dumont !

— Pourquoi pas, mam'selle ? il fait son métier, reprit Jeanne. Il vous croit en danger et il vous prévient... Est-ce que vous vous imaginez que je ne ferais pas de vacarme, moi, si je vous supposais en peril ? Mais on ne me ferait pas lâcher prise comme à lui; je mordrais ferme.

Stella, qui n'aimait pas Mme Dumont, se hâta de

sortir en même temps et échangèrent une cordiale poignée de main, car elles étaient faites pour se comprendre. C'étaient deux natures vaillantes, résolues, quoique très-différentes par les apparences de la civilisation : l'une était rude, presque sauvage; l'autre avait toute la distinction d'une femme du monde; Jeanne domptait les tigres, Stella ne domptait que les chiens de Terre-Neuve; elles se trouvaient séparées par la condition, par les manières, par l'orthographe; mais elles se sentaient réunies par l'énergie et par le cœur.

Jeanne, en quittant Stella, retourna vers son ami le tigre; elle campait dans le bois, sur les bords du lac. Elle avait dressé là une tente d'une toile grossière et logeait avec les deux ou trois femmes de sa petite troupe de saltimbanques, dans la longue voiture qui l'avait amenée; cette voiture, où l'on arrivait par un large marche-pied, formant escalier, où l'on entrait par une porte à deux battants était un véritable logement, composé de deux pièces. Il y avait là des chaises, une commode, une table, une armoire servant de buffet, une autre formant un porte-manteau, où Jeanne accrochait ses ajustements de dompteuse; les baladins qui courent les

auprès du gouvernement de Washington à l'effet d'obtenir de sa part une intervention efficace en faveur de la vie de Maximilien, dans le cas où elle serait menacée par Juarez.

— M. Walewski paraît avoir décidé de renoncer à la vie politique. Il vient de se retirer avec sa famille dans la villa d'Amphion, sur les bords du lac Léman, en Suisse.

— La *Feuille militaire* hebdomadaire de Berlin contient un article sur le fusil à aiguille, d'après lequel cette arme n'aurait à redouter la comparaison ni avec le fusil Snider anglais, ni avec le fusil Chassepot français. Elle donne le résultat suivant d'un essai de tir fait avec le fusil à aiguille le 19 mars dernier, par 5 degrés de froid et un temps sombre, avec des hommes peu exercés. 84 hommes, sans sacs, mais avec leur équipement, couchés et ayant leurs cartouches à terre près d'eux, tirèrent pendant 32 secondes à une distance de 400 pas; ils tirèrent 350 coups et touchèrent au but 75 fois sur 100 coups.

Ces hommes, qui n'avaient nullement été préparés à cet exercice, et auxquels on avait simplement recommandé de toucher au but aussi souvent que possible dans le temps donné, tirèrent par conséquent environ 4 1/6 de coups par homme, ce qui fait environ 8 coups par minute.

— Il y a maintenant, dit l'*Indépendance belge*, une caisse de petits canons portatifs par chaque bataillon de l'armée; chaque caisse est clouée, et les artilleurs qui font le service de cette artillerie nouvelle en ont seuls le secret.

— La *Sentinella bresciana* annonce que la fabrique d'armes Glesenti a conclu avec le gouvernement français un contrat de fabrication de 50,000 fusils Chassepot, avec faculté d'étendre le contrat jusqu'à 40,000. Cette fabrique s'est également engagée à satisfaire, sinon en totalité, au moins en partie, au désir du gouvernement français, de posséder une partie de fusils d'après le modèle de l'invention de la fabrique, et que l'on peut dénommer fusils du système Glesenti.

— Un joli mot de Gavroche.

— En voilà un temps de chien.

— Ah! oui, parlons-en. A quoi penses-tu que ça tient, Gavroche?

— Ça tient à ce que le roi des grenouilles a marié sa fille à un marchand de parapluies, et qu'il lui a donné des averse pour dot.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

En 1861, la pauvre Irlande traversait une de ces crises horribles auxquelles elle n'est que trop sujette; la misère et la faim la dévotaient. Dans cette cruelle situation, un de ses enfants les plus dévoués, M. J.-P. Leonard,

esprit distingué, cœur généreux, organisa à Paris, en faveur de ses compatriotes malheureux, une loterie à laquelle daigna participer l'ange de charité, qu'on nomme l'Impératrice Eugénie.

De son côté, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, favorisa de sa brillante parole cette œuvre éminemment recommandable. Il prêcha dans l'église St Roch, et la quête qui fut faite à la suite de son remarquable sermon, rapporta plus de 16,000 francs. Cette somme, jointe au produit de la loterie, fut portée en Irlande par M. Léonard lui-même; elle soulagea bien des misères.

Aujourd'hui, c'est l'Irlande toujours pauvre, mais généreuse et reconnaissante, qui vient au secours des Français éprouvés par l'inondation de 1866, comme elle est venue, il y a deux ans, au secours des victimes de l'incendie de Limoges. M. le Sous-Préfet de Saumur, que rattache à la *Verte-Erin* son origine ancienne et royale, vient de recevoir pour les inondés de son arrondissement, une somme de mille francs, provenant de souscriptions recueillies en Irlande, à l'appel de M. Léonard, et par les soins de dignes évêques en tête desquels figurent celui de Cloyne, ainsi que le vénérable doyen de Limerick, *Very Rev: Dean O'Brien*. Au nombre des souscripteurs se trouvent des membres du Parlement, des lords-maires, des personnages de la plus haute distinction.

Voici en quels termes M. Léonard a transmis cette somme de 1,000 francs, à M. le Vicomte de Tyrone:

« Monsieur le Vicomte,  
« Lors des dernières inondations, les Irlandais de toutes les classes de la société ont fait une souscription en faveur des victimes de ce fléau; elle s'est élevée à 6,108 fr.; — chargée de distribuer ces fonds, je prends la liberté de vous envoyer 1,000 fr. pour ceux de vos administrés qui ont le plus souffert. Le reste de l'argent a été adressé à Tours, Orléans et Amboise. En faisant passer cette faible offrande d'un peuple pauvre par les mains du digne représentant de la plus illustre famille d'Irlande, l'Irlande acquitte une dette de reconnaissance, en même temps qu'elle rend hommage à un nom vénéré dans ce pays.  
« Veuillez agréer, etc., etc.  
« Signé: LEONARD.  
« Paris, 31 mai 1867. »

La troupe d'opéra qui nous avait été annoncée a fait ses débuts sur notre scène par le grand opéra *Lucie de Lamermoor* et par le *Châlet*.

Il nous paraît prématuré de porter dès aujourd'hui un jugement sur chacun des acteurs, bornons-nous donc à donner un aperçu de l'ensemble de cette représentation.

Avoir abordé dès le premier jour le grand-

opéra, est-ce à tort ou à raison? Telle était la question qui se débattait pendant les entr'actes. Il est certain que pour une troupe composée d'éléments si divers, provenant du Nord et du Midi, cela pouvait être scabreux.

Un public nouveau occasionne toujours chez l'acteur quelque émotion, et le spectateur qui écoute attentivement avant de manifester sa satisfaction ou son mécontentement, est lui-même sous l'influence d'une certaine impression dont nous avons eu mardi une preuve nouvelle.

Ainsi, au commencement de la soirée, la salle fut très-sobre d'applaudissements; mais bientôt, la confiance réciproque qui s'établit entre acteurs et spectateurs et les témoignages flatteurs qui se firent entendre, relevèrent le moral des artistes de talent que compte la troupe dirigée par M. Tristan.

M<sup>me</sup> Kohler est, sans contredit, selon nous, la perle de cette troupe, et nous pouvons la louer sans restriction; bonne actrice, élégante, douée d'une physiognomie gracieuse, elle a une voix mélodieuse, fraîche et juste, une grande pureté de diction et beaucoup de méthode. Les bravos furent partagés entre elle et M. Tabardi, premier fort ténor, du théâtre de Montpellier, qui a rempli avec succès le rôle d'Edgard Rawenswood. — M. Tabardi a de l'aigreur dans la voix et le geste heureux. Il a chanté avec beaucoup de sentiment son grand air *O bel ange, ô ma Lucie*.

M<sup>lle</sup> Marie Coyer a été appréciée dans le *Châlet*. — M. Masson, deuxième ténor, s'est montré d'abord craintif, il a eu néanmoins d'excellentes notes; sa voix est peu étendue, mais juste et sympathique. Ce jeune ténor ne sera pas dédaigné.

Prochainement nous aurons à revenir sur ces artistes et à parler des chœurs.

Dimanche, on nous donnera le 4<sup>e</sup> acte de *Lucie et les Mousquetaires de la Reine*, opéra bien connu et toujours écouté avec un nouveau plaisir.

La salle, nous l'espérons, sera pleine, et les bravos ne manqueront pas aux chanteurs de mérite que nous avons déjà entendus.

LEON B...

On a commencé hier la pose de l'horloge de l'hôtel des Postes et du Télégraphe. Cette opération sera terminée pour samedi prochain, et le soir, si les conduits de gaz sont installés, il sera fait l'essai de cette horloge, dont le cadran est transparent.

C'est une grande amélioration pour le quartier, et il est à désirer que l'hôtel-de-Ville soit muni également d'un semblable appareil.

Le train de plaisir, qui a quitté notre gare mardi 28 mai, emmenant près de 800 voyageurs, est rentré hier matin à Saumur, mais moins complet qu'au départ; il est resté de nos concitoyens à Paris, pour visiter encore les beautés de l'Exposition.

L'arrivée a été moins animée que le départ. Les voyageurs avaient passé la nuit en chemin de fer et étaient très-fatigués de leurs excursions dans la capitale.

PROGRAMME DE LA MUSIQUE DU 6 JUIN :

Marche militaire.  
*Les Huguenois* (fantaisie).  
*Linda* (duo).  
*Le Code Noir* (ouverture).  
*La Cascaïe* (valse).  
*Les Bords du Chêlif* (polka).

LES MORSURES DE VIPÈRES.

Les personnes obligées de parcourir les endroits infestés par les vipères, ont l'habitude de se munir d'un flacon d'alcali volatil comme remède curatif et de se croire en sûreté lorsqu'elles ont appliqué ce spécifique sur la plaie due à une morsure.

C'est une erreur dont il importe de les détromper.

A l'extérieur l'ammoniaque est sans action contre le venin. Intérieurement, c'est un bon sudorifique, mais que les alcooliques peuvent avantageusement remplacer.

La première médication à remplir après une morsure de vipère est d'interrompre la communication de la partie blessée avec la circulation générale. On fait une ligature entre le cœur et la plaie avec une cravate ou une jarretière un peu large et pas trop serrée de peur de gangrène.

La seconde consiste à faire sortir le venin de la plaie. On y parvient en élargissant la piqûre, en lavant la plaie, et surtout en la suçant. La succion faite à temps empêche tout accident; elle est sans danger pour l'opérateur s'il a la bouche saine. Le venin n'a donc pas d'action délétère sur l'estomac. Une ventouse peut remplacer la succion par les lèvres.

La troisième médication, inutile si la succion est faite à temps et suffisamment prolongée, consiste à détruire le venin sur place. La cautérisation par le fer rouge à l'aide d'un clou ou d'un fer à gaufrer est le moyen le plus sûr; mais elle est trop douloureuse pour l'employer si l'affection n'est pas mortelle. On doit lui préférer des substances chimiques peu ou point douloureuses, une solution iodurée, ou une solution de perchlorure de fer.

Le vin chaud et le café seront les meilleurs moyens à employer à l'intérieur avec la médication externe.

Les cochons, les fouines, les putois, les belettes et les oiseaux de proie sont les plus grands destructeurs de serpents dans notre pays. Le hérisson, sur tout, est le meilleur défenseur de l'homme contre la vipère. Le malheur est que l'homme a la sottise et la cruauté de faire la guerre à cet animal, qui protège sa vie contre les vipères et ses produits contre des ravageurs.

apartements roulants. — d'ordinaire dans des

On devrait avoir à Paris de ces maisons vagabondes, meublées plus ou moins richement, selon la fortune du locataire. Plusieurs peuplades ont des demeures portatives, les Arabes ont leurs tentes, les Samoyèdes ont leurs yourtes, et il est inconcevable que chez les Français, qui passent pour le peuple le plus inconstant du monde, les maisons soient aussi stables.

Mais, un peu plus loin que cette voiture pacifique, à l'autre extrémité de la tente, derrière une grande toile qui isolait de l'espace réservé aux saltimbanques, stationnait un autre équipage; une cage de fer y était renfermée, car cette seconde voiture était le lazaret roulant où l'on avait emprisonné ce grand assassin qu'on appelle le tigre.

Jeanne s'était éloignée des habitations, et naturellement avait choisi un endroit aussi retiré que possible, pour s'y installer avec son terrible compagnon. Elle savait qu'on aime peu le fauve voisinage de ce gentilhomme du Bengale.

La maison du colonel, perdue au milieu des arbres, et assez loin des autres chalets, se trouvait seule à proximité des deux maisons roulantes de la

dompteuse.

Le tigre consommait chaque jour une énorme quantité de viande; un garçon de service frayan, convive, encore plus affamé que M. Despinnois, aurait fort bien pu dévorer le valet de chambre avec le repas qu'il lui servait; car, depuis fort longtemps, il n'avait pas eu un seul homme à se mettre sous la dent.

Jeanne avait donc expressément recommandé à Daniel, le valet des bêtes féroces, de ne jamais entrer sans elle dans la cage. Elle le précédait bravement, regardait le tigre, et faisait feu des deux yeux, pendant que le valet lui jetait la pâture; puis elle se retirait à reculons, en le regardant toujours, et lui laissait savourer son festin de Balthazar.

Mais, si le tigre aimait le sang, son valet aimait le vin. Le lendemain de l'arrivée de Jeanne, le jour même où l'on devait inaugurer, chez le colonel, la galerie d'histoire naturelle, le valet du tigre se leva de grand matin et admira la belle nature. Il vit un petit oiseau boire sur les feuilles des gouttes de rosée; il réfléchit qu'il était aussi altéré que l'oiseau et se dit en grommelant :

— Ces coquins d'oiseaux ont sur toutes les feuilles

des cabarets où on leur sert la goutte gratis; il y a aussi à Enghien des cabarets pour les hommes; on n'y donne rien gratis, c'est vrai, mais le liquide est meilleur et plus fortifiant.

Daniel, comme tous les hommes de la troupe nomade de Jeanne, logeait à l'auberge, à Enghien. Il partait dès le matin, pour se rendre sous la tente de la dompteuse; il faisait son service auprès du tigre, avec l'aide de Jeanne, et ne revenait à son auberge que le soir.

On sait qu'Enghien est renommé pour l'efficacité de ses eaux minérales; mais le valet du tigre aimait mieux y prendre le vin que d'y prendre les eaux. Il s'achemina vers le cabaret qu'on venait à peine d'ouvrir; il joignit au vin du crû quelques petits verres de Cognac, et quand il revint à la maison roulante, il serpentait comme une rivière et tournoyait comme une toupie.

— C'est drôle, se disait-il, il me semble qu'il me manque quelque chose. Qu'est-ce que j'ai donc oublié au cabaret?

C'était tout simplement sa raison, qu'il avait laissée sur le comptoir.

Il avait beau retourner ses poches, il y retrouvait son compte; il n'y manquait que la monnaie dépen-

sée en bouteilles; mais s'il avait pu visiter de même sa pauvre tête, il y aurait trouvé deux grosses pièces de moins: la mémoire et le bon sens.

Il lui restait un souvenir vague de la réalité; mais enveloppé de folie et de divagation, comme dans les rêves.

— On m'attend, se disait-il, en courant le plus vite possible, et en tombant presque à chaque pas, je vais manquer mon service, car je suis au service de... de qui donc? Il me semble que mon maître attend son chocolat.

Il était alors près de la tente: un garçon boucher qui courait après lui depuis un instant, l'arrêta par le bras et lui remit un grand panier.

— Tenez, Monsieur Daniel, dit le garçon en ricanant, voilà le déjeuner de votre maître. C'est de la viande qui vient d'être tuée, c'est tout frais, tout saignant, ça lui plaira, à ce gourmet là.

Il laissa à Daniel le panier de viande et le quitta.

— Ça lui plaira... de la viande saignante! se dit l'ivrogne; c'est donc un Anglais, mon maître... Ah! m'y voilà, reprit-il tout-à-coup, c'est pas un Anglais, c'est un tigre.

ANATIS SEGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

Un paysan se présente au bureau de poste de Saumur.

— Monsieur, dit-il à l'employé, n'avez-vous pas une lettre, poste restante, à l'adresse de Pierre G... ?

L'employé vérifie et répond qu'il n'y en a pas. — Sapristi, réplique le paysan, c'est bien ennuyeux. Pourriez-vous, au moins, me dire si elle arrivera aujourd'hui ? (Historique.)

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

On lit dans la Gazette de France :

Une nouvelle guerre semble être imminente entre la France et l'empire annamite. Une lettre de Hué, écrite par M<sup>r</sup> Sohier, vicaire apostolique de la Cochinchine, assure que le roi et les mandarins auraient résolu de massacrer les missionnaires et les chrétiens, en haine de la France.

Berlin, 4 juin, 4 h. 26 du soir. — Le roi est parti, à 3 h. 40 m. de l'après-midi, pour Paris. La suite de Sa Majesté est ainsi composée :

MM. de Bismark, de Moltke, de Treskow et de Goltz, les aides-de-camp de Radziwill, comte Lehndorf, le maréchal du palais, prince de Puckler, les conseillers de légation Kendall, Wedelen et le conseiller de la cour Borch.

Au départ de Sa Majesté, il y avait à la gare tous les princes, tous les officiers supérieurs étrangers et une foule énorme.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Direction de M. TRISTAN.

Dimanche 9 juin 1867,

**Les Mousquetaires de la Reine**, paroles de M. de Saint-Georges, musique de Halévy.

DISTRIBUTION : Olivier d'Entragues, M. A. Vincent; Hector de Byron, M. Masson; capitaine Rolland de la Bretonnière, M. Poullain;

Rohan, Gontaud, Crequi, Narbonne, mousquetaires, MM. Laroque, Massienne, Lucien et Cadie; Lambardemont, grand prévôt, M. Achille; Athénaïs de Solange, M<sup>me</sup> Kohler; Berthe de Simianne, M<sup>me</sup> Marie Boyer; la Grande Maîtresse, M<sup>me</sup> Gautrot; mousquetaires, seigneurs, gardes et dames d'honneur.

**Lucie de Lammermoor** (4<sup>e</sup> acte), paroles de MM. Royer et Waër, musique de Donizetti.

M. TABARDI remplira le rôle d'Edgard.

Ouverture des bureaux, à 7 heures 1/4; lever du rideau, à 7 heures 3/4.

BULLETIN FINANCIER.

La liquidation des valeurs ne se fait pas tout-à-fait aussi bien que celle de la Rente.

L'élan de hausse est calmé, et on réagit aujourd'hui assez sensiblement.

Les progrès réalisés dans la dernière semaine sont d'ailleurs assez considérables pour qu'on puisse en reprendre quelque chose.

La Rente a débuté dans la Bourse d'aujourd'hui

lundi à 70 60, mais bientôt la réaction l'a fait descendre à 70 40, et osciller autour de ce cours.

L'Italien, plus atteint, est descendu très rapidement de 55 55 à 52 90; cependant, il a pu reprendre entre 53 et 53 10.

On ne connaît rien de nouveau aujourd'hui relativement aux combinaisons financières qui intéressent ce fonds d'Etat. La spéculation continue à travailler beaucoup cette valeur, l'incertitude qui règne autour d'elle étant très-favorable aux opérations aléatoires.

Le Mobilier a ouvert à 425, est descendu à 405 75, et a ensuite repris au-dessus de 410. L'Espagnol est offert à 275, l'Immobilier à 205.

La Générale se tient à 535, le Foncier à 467 50 à 4470.

Quant aux chemins, ils continuent à être lourds. L'Orléans est à 895, le Lyon à 910, le Nord à 1,220. Au comptant on les offre beaucoup et les cours sont inférieurs à ceux que l'on pratique au terme. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# JOURNAL DES DEMOISELLES (35<sup>e</sup> Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, et cætera.

Paris : 10 francs. — Départements : 12 francs.

**TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES**

Paraissant en deux fois, le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

**La Violette**, avec un grand Patron imprimé recto et verso.

Paris : 15 francs. — Départements : 18 francs.

**La Bleue**, avec 50 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois.

Paris : 16 francs. — Départements : 18 francs.

**La Verte**, avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions.

Paris : 20 francs. — Départements : 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1<sup>er</sup> janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (45<sup>e</sup> année).

# LA POUPEE MODÈLE

## Journal des Petites Filles

QUATRIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Théâtre, — Musique, etc.

Paris : 6 francs. — Départements : 7 francs 50 cent.

La collection entière des trois 1<sup>res</sup> années forme trois beaux volumes in-8<sup>o</sup>. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

### A VENDRE

#### UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située dans la commune de Dampierre,

Consistant en belle maison de maître, cour, deux grands jardins, vaste bassin, servitude, vigne en parfait état; le tout entouré de murs garnis d'espaliers.

S'adresser à M<sup>r</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (512)

Etude de M<sup>r</sup> LEROUX, notaire.

### A VENDRE

#### OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la St-Jean 1868,

#### UNE MAISON

Située à Saumur, rue Beaurepaire, en face le manège découvert, appartenant à M. BUCAILLE.

S'adresser à M<sup>r</sup> LEROUX, notaire.

Etude de M<sup>r</sup> LEROUX, notaire.

### A VENDRE

#### UNE MAISON

Servant d'hôtel et de café, sur la place de la Gare du chemin de fer, nommée l'Hôtel de Bellevue.

Toutes facilités pour les paiements. S'adresser à M<sup>r</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (500)

RÉCOLTES 1865 et 1866.

#### VINS DE PROPRIÉTAIRES

Canton de Bourgueil,

### A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL,

Par barriques,

S'adresser Grand'Rue, n° 43, à Saumur, ou au bureau du journal. (519)

### A VENDRE

#### DEUX PAONS

#### ET UNE PAONNE

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>r</sup> DUFOUR, notaire à Gennes.

### VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 9 juin 1867, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>r</sup> Dufour, notaire à Gennes, à la vente, aux enchères publiques, des objets mobiliers dépendant de la succession de M<sup>me</sup> Julie-Françoise Renou, veuve Joseph Renou, au domicile où elle est décédée, à Gennes, à la requête de son légataire universel.

On vendra :

Meubles meublants, lits, linge, vaisselle, batterie de cuisine, vin en cercles et en bouteilles, bois de feu et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### MAISON DE CAMPAGNE

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Située à Saint-Florent,

Comprenant 3 chambres hautes, salle à manger et cuisine (fraîchement décorées), jardin, hangar, écurie et remise.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BOURGEON, à Saint-Florent. (501)

### MAISON

#### A LOUER

PRÉSENTMENT

Rues Beaurepaire et de la Fidélité,

Anciennement occupée par MM. Salomon et Neveux.

S'adresser à M. KERNEIS, rue Duncan. (529)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

#### UNE MAISON,

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Épargne.

S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté, ou au bureau du journal.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

Chambres, grenier, cave et jardin, rue de la Visitation.

S'adresser à M. SALMON-HUMEAU.

### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

# HISTOIRES DU VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVEY.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

## CALENDRIER DE LA NOBLESSE

DE LA TOURAINE, DE L'ANJOU, DU MAINE ET DU POITOU, Pour 1867.

Publié par J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE, membre de la Société archéologique de Touraine, auteur de l'Armorial général de cette province.

1 vol. petit in-12, de 447 pages; prix : 10 fr.

En adressant à l'auteur, rue Colbert, 96, à Tours, un mandat sur la poste de 10 fr. 50 c., on recevra le volume franco. (219)

### BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 4 JUIN.			BOURSE DU 5 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	70 30	»	»	70 30	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	98 50	»	»	98 70	»	20 »
Obligations du Trésor. . . . .	470 »	»	»	470 »	»	»
Banque de France. . . . .	3500 »	»	»	3490 »	»	10 »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1487 50	17 50	»	1485 »	»	2 50
Crédit Foncier colonial. . . . .	585 »	»	»	585 »	»	»
Crédit Agricole. . . . .	645 »	»	»	645 »	»	»
Crédit industriel. . . . .	650 »	»	»	650 »	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	392 50	»	17 50	392 50	»	1 25
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	780 »	5 »	»	780 »	»	»
Orléans (estampillé). . . . .	1215 »	»	6 25	1220 »	5 »	»
Rovr (actions anciennes). . . . .	540 »	1 25	»	545 »	»	»
Est. . . . .	905 »	»	1 25	902 50	»	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	»	»	»	»	»	»
Lyon nouveau. . . . .	576 25	»	1 25	577 50	1 25	»
Midi. . . . .	567 50	7 50	»	567 50	»	»
Ouest. . . . .	1587 50	7 50	»	1590 »	2 50	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	365 »	2 50	»	362 50	»	2 50
Canal de Suez. . . . .	440 »	»	5 »	445 »	5 »	»
Transatlantiques. . . . .	52 80	»	60 »	52 40	»	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	472 50	»	1 25	470 »	»	5 »
Autrichiens. . . . .	407 50	»	»	403 75	»	3 75
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	71 »	»	»	70 »	»	1 »
Victor-Emmanuel. . . . .	73 »	»	50 »	73 »	»	»
Romains. . . . .	272 50	»	2 50	262 50	»	10 »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	107 50	»	2 50	108 »	»	50 »
Saragosse. . . . .	30 »	»	50 »	30 25	»	25 »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	85 »	»	4 »	85 »	»	»
Nord-Espagne. . . . .	205 »	»	3 75	205 »	»	»
Compagnie immobilière. . . . .	»	»	»	»	»	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord. . . . .	320 »	»	»	319 50	»	»
Orléans. . . . .	317 »	»	»	315 »	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	326 25	»	»	325 »	»	»
Ouest. . . . .	313 »	»	»	313 »	»	»
Midi. . . . .	312 75	»	»	313 25	»	»
Est. . . . .	310 »	»	»	308 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.